

LA VIEILLE LOYE



Photo Dominique DEBARALLE

**BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
N°54
Décembre 2025**

En politique, quel que
soit l'état de la route, il
faut savoir gérer sa ligne
de conduite ! (JP
Szymaniak)



Photo Dominique DEBARALLE

SOMMAIRE :

Mot du maire/bilan (pages 3 à 6).

Bilan 2025 (pages 7 à 18).

Réunions du Conseil (pages 19 à 27).

Suivi d'exploitation de La Clairière de Chaux (page 28).

État civil (page 29).

Dons (page 30).

Infos pratiques (pages 31 à 36).

Ecole Primaire (page 37).

Vie associative, (pages 38 à 52).

Communauté de Communes du Val d'Amour (pages 53 à 56).

Pompiers, nos étudiants (page 57).



Le mot du Maire :

Vieilogiennes, Vieilogiens,

A l'aube de cette nouvelle année, alors que nous naviguons dans un climat politique pour le moins perturbé, notre belle France, cabote dans un océan d'incertitudes et de flou. Il est important de rester à la bonne distance, afin de ne pas sombrer.

Notre commune maintient le cap grâce à une gestion prudente et responsable de ses finances. Je tiens à souligner que notre trésorerie demeure saine, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité tout en restant vigilants.

Un mot de remerciement pour l'implication de nos agents communaux et de l'équipe municipale, réalisant un travail souvent dans l'ombre, mais qui nous permet de maintenir notre qualité de vie.

Je vous invite tous à participer activement à la vie communale et à continuer de faire preuve de solidarité et d'enthousiasme.

Plus que jamais, dans un monde en proie à des guerres, des désordres et des violences qui suscitent incertitude, angoisse, la commune et sa vie locale restent un point de repère stable, accueillant et bienveillant.

Dans cette vie politique qui en manque tant, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité qui tranche avec cette tentation du déchirement. Elle est garante de la continuité du service public pour tous et partout sur le territoire. Plus que jamais, la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés.

Ce mandat a commencé par une pandémie mondiale et sa dernière année est pour l'instant, placée sous le signe de l'instabilité et des incertitudes nationales et internationales.

L'action municipale ne s'arrête pas pour autant : un mandat dure 6 ans et il reste encore quelques mois qui seront mis à profit pour parfaire le travail engagé.

Et d'abord une bonne nouvelle : les habitants de La Vieille-Loye sont plus nombreux. Résultat du recensement de La Vieille-Loye 414 habitants 395 habitants au recensement 2019 soit, + 19 habitants.

Je reste un maire heureux de voir localement le bénévolat agir pour faire vivre notre village. Nos enseignantes, nos employés incarnent le service public. Les élus municipaux se mobilisent pour moderniser notre commune et tous ensemble s'engagent pour donner sens à la République.

Un Grand merci à nos associations et à leurs bénévoles qui tout au long de l'année animent notre village.

Que chacune et chacun soient remerciés pour son œuvre.

Votre conseil municipal et votre maire travaillent jour après jour pour obtenir l'ensemble des subventions utiles à nos investissements et laisser à la prochaine génération des finances saines.

« Dire le vrai ne suffit pas, il faut aussi dire le juste ».

Pour dire le juste, j'ajouterai mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2026, en ayant une pensée pour ceux qui ont perdu un être cher et ceux qui se battent contre la maladie.

Pour dire le juste, j'ajouterai que nous n'avons certes pas toujours pris sur l'évolution de notre santé ou la fatalité des événements. Mais pour presque tout le reste, la clef du bonheur et d'un avenir enthousiaste demeure dans nos mains et il nous appartient par nos choix, nos actions et nos comportements d'ouvrir la porte qui relie l'espérance à la réalité.

Les élections municipales seront organisées les 15 et 22 mars 2026. À compter du 1er septembre 2025 et jusqu'au jour des élections, la communication municipale est particulièrement encadrée, nous ne parlerons donc pas des projets 2026.

En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1000 habitants.

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel : Le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Bilan 2025 :

- Routes communales, signalétique sécurité routière, nous avons fait réaliser des gros travaux d'entretien.
- Devenir des Baraques du 14, une étude a été lancée par la Communauté de Communes du Val d'Amour, il est urgent vu la situation que traverse l'association les villages de la Forêt de Chaux de trouver des solutions et que des bénévoles de notre commune s'investissent dans cette association. Je propose de réunir les associations afin d'éviter l'abandon du site ou qu'il soit repris par un événementiel.
Je tenais à remercier Alain GOY qui a été président de cette association pendant 35 ans, merci à lui et à tous les bénévoles pour tout le travail accompli.
- Bilan 2025 de la Clairière de Chaux **44 431.19 €**, une année record. Les emprunts de la Clairière se terminent, en 2026, la capacité financière de la commune permettra d'autres investissements.
- Suite à l'extinction des luminaires de minuit à 6H00, nous avons économisé 2 841€ malgré les augmentations des tarifs.
- Restauration de notre monument aux morts, 2 958.20 € TTC avec une subvention de 1 200 € du souvenir Français.
- Agence Postale Communale, de moins en moins de clients, je compte sur vous pour sauver un des derniers services publics. Les conséquences seraient désastreuses pour les finances de notre commune et que deviendra le personnel communal. Même si beaucoup de démarches se font par Internet, venez acheter vos timbres, envoyer des colis, des lettres, retirer des espèces...un jour, il sera trop tard !
- Nous avons doté notre école d'un Tableau Numérique Interactif.
- Routes forêt de Chaux sous gestion ONF, à noter une amélioration suite aux derniers travaux. Il est grand temps que le Conseil Départemental revienne autour de la table des financeurs, ONF, Communauté de Communes.
- Accueil touristique en forêt, le dossier avance sur le secteur de Dole, je garde espoir que la fontaine Lecomte soit aménagée. Concernant la reconstruction du pont des scouts (financement 100 % ONF), il est reconstruit suite à une malfaçon.
- Une bonne nouvelle, le Conseil Départemental s'engage dans la construction d'un collège neuf à côté du collège actuel, qui deviendrait après travaux le nouveau groupe scolaire (programmation pour la rentrée scolaire 2029/2030).
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Val d'Amour est relancé, des réunions publiques seront organisées par la CCVA.
- **Une suggestion, nous n'avons plus qu'un employé pour l'entretien, je fais appel aux volontaires afin de nous aider à entretenir notre village.**
- Dermatose nodulaire à Ecleux et Chamblay, tout notre soutien, aux éleveurs.

Fleurissement :

Je tenais à féliciter toutes les personnes qui fleurissent leur maison, la commission fleurissement, les employés et les bénévoles pour l'entretien.

Dévouements :

- Dominique DEBARALLE a réalisé une série de photos avec son drone, merci à lui.
- Merci à Régine Lescalier de prendre en charge depuis 2015, l'opération vente de brioches en faveur des personnes en situation de handicap mental du Jura. Cette année, c'est 126 brioches vendues en 2 jours.
- Merci à Pierre Rollet pour la gestion du site Internet de La Clairière de Chaux.
- Aide aux devoirs à La Clairière de Chaux par Madame Dominique Fouilland de Santans, merci à elle.
- Je salue une nouvelle fois la bonne ambiance qui règne au sein du Conseil Municipal. Les conseillers(ères) sont toujours très présents le jeudi soir afin que nous fassions le point sur les dossiers en cours de la semaine.

Quelques rappels :

- **Le taillage des haies est à la charge des propriétaires.**
- **Concernant les feux de végétaux, bruits, vitesse et autres, j'en appelle au civisme de toutes et tous, au respect du voisinage et de l'environnement.**
- **Un point important à rappeler : la vitesse est limitée à 30 km/h pour les véhicules supérieurs à 3T5 dans tout le village et bien entendu à 50 km/h pour les autres véhicules.**

Le maire et les adjoints tiennent une permanence le jeudi de 17H30 à 18H30.

Si vous souhaitez recevoir l'information municipale, vous pouvez nous communiquer votre adresse mail à l'adresse suivante : mairie.lavieilleloye@wanadoo.fr en nous indiquant votre accord de recevoir toutes les informations par mail (selon le Règlement Général sur la Protection des Données). **Bien regarder vos spams.**

Communication : 5 panneaux d'affichage, 190 adresses mails sur les 196 foyers de La Vieille Loye, bulletin d'informations municipales annuel. Bilan et perspectives lors des vœux de la municipalité.

Site internet Clairière de Chaux : [Http://clairieredechaux.fr](http://clairieredechaux.fr)

Téléphone : 03 84 80 02 06

Courage aux familles endeuillées et dans la souffrance.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants.

Je vous propose, que nous nous retrouvions pour les vœux de la municipalité le vendredi 16 janvier 2026 à 19H00 à La Clairière de Chaux.

Bonne lecture de ce 54^{ème} bulletin municipal.

Avec tout mon dévouement.

L'équipe municipale vous souhaite pour 2026, santé, réussite, sérénité et partage.

**Alain BIGUEUR Maire et son Conseil Municipal
Vice-président de la Communauté de Communes du Val d'Amour
Président du SIVOM du Val d'Amour**

Retour en images des réalisations 2025 :

Galettes des pompiers



Vœux de la municipalité 2025



Notre centenaire Lucie SIRE le 3 février 2025, Lucie nous a quittés le 30 octobre.



La Vieille-Loye : un hôtel communal au cœur de la Forêt de Chaux

C'EST EN PRÉSENCE d'une centaine de personnes, qu'Alain Bigueur, maire de La Vieille-Loye et conseiller général du canton de Montbarrey, a coupé au sabre le ruban tricolore pour l'inauguration de l'hôtel « La Clairière de Chaux ».

Le bâtiment

A ses hôtes, on remarquait notamment Jean-Marie Sermier, conseiller général du canton de Villers-Farlay, représentant le président du Conseil général du Jura, Guy Dumélie, représentant André Vauchez, député du Jura, des maires du secteur, les entreprises ayant pris part aux travaux, l'ancien et le nouveau conseil municipal de La Loye, etc.

La visite du bâtiment et de ses dépendances a précédé allocutions et vin d'honneur.



Alain Bigueur, maire du village.

C'est en juin 2000 que le conseil municipal a signé l'acte d'acquisition du bâtiment de l'ancienne auberge « Le Relais des Chasseurs », pour 1 450 000 F, après négociations avec le propriétaire. Quelques travaux de remises aux normes et de confort pour les utilisateurs ont été effectués.

Rebaptisé « La Clairière de Chaux », ce bâtiment abrite maintenant huit chambres, une salle de réception adaptée aux besoins du village, séminaire, accueil en stables ou en pré d'un hectare des chevaux, un accueil de randonneurs pédestres, une grande salle de banquets, un atelier municipal, une cuisine, la cantine scolaire, etc.

Un emploi-jeune et un CEC ont été créés pour gérer cet ensemble pimpant, ou les pensionnaires pourront, peuvent se faire à manger par un système de cuisine collective ou se faire livrer les repas par un traiteur.

Des pourparlers sont en cours pour l'achat d'une licence A.

Les travaux, grâce à un important concours de bénévolat local, se sont établis à 247 000 F, subventionnés en partie par le Conseil général. Le dernier prendra aussi en charge un pourcentage des intérêts de l'achat pendant cinq ans, soit au total 133 483 F.

Enfin, l'État paiera 80 % du salaire de l'emploi-jeune pendant cinq ans et la Région 66 833 F sur cinq ans également.

L'impôt local n'est pas touché par ces investissements.

Unique dans le Jura

C'est Alain Bigueur qui a présenté le bâtiment inauguré et il a remercié tous ceux qui ont apporté leur concours à cette réalisation, qui est non seulement un plus communal, mais aussi un atout supplémentaire pour le tourisme en Val d'Amour et en Forêt de Chaux.

Jean-Marie Sermier a dit l'intérêt de ce dossier pour le président Gérard Bailly et il en a félicité ses auteurs. Si on assiste de plus en plus à la reprise de commerce par les municipalités en milieu rural, c'est pour y maintenir une vie et ils sont mis en gérance. A La Vieille-Loye, et le cas semble unique dans le Jura, c'est la commune elle-même qui assurera la gestion.

A son tour, Guy Dumélie a dit le mérite d'une réalisation qui atteste de la volonté et du dynamisme de la commune de La Vieille-Loye.

« C'est une nouvelle clientèle qui devrait utiliser les possibilités offertes par cet hôtel », a dit Guy Dumélie, avant de présenter ses vœux de réussite à un projet aussi important qu'audacieux.



Un ruban coupé au sabre.



L'hôtel communal.

Elagage de l'arbre de la liberté à l'alambic, merci au GAEC VERMOT



Rénovation du monument aux morts, merci au souvenir français pour sa subvention



Inauguration pupitre mémorial des passeurs du Val d'Amour à Montbarrey



Fleurissement de notre commune

Par les élus

Par Andrée et Bernard COUTET



Invitation par les serres de Germigney



Réalisation par Kévin notre employé



Essaim d'abeilles devant école, merci à Patrick LESCALIER de l'avoir récupéré



Nid de frelons asiatiques, merci à nos pompiers pour leur intervention



Reconstruction du Pont des scouts (ONF), inauguration le 20 juin



Fêtes des sorcières aux baraques du 14 les 21, 22 juin



Course Louis Pasteur ravitaillement le 24 Août



Travaux routes communales



Balayage après travaux, récupération du rabotage et gravillons

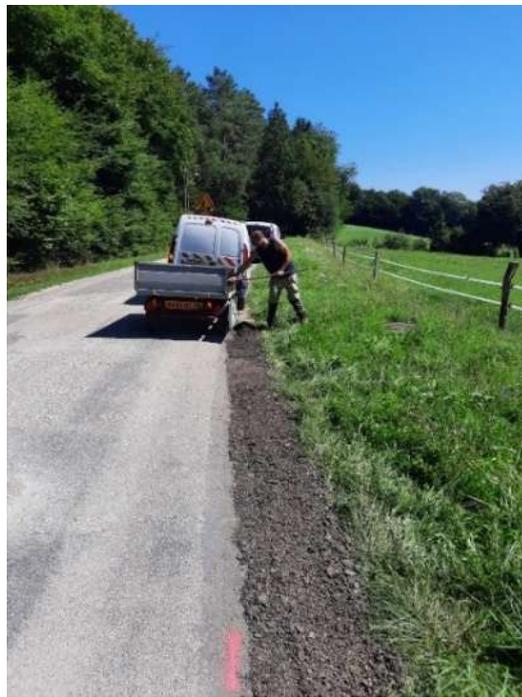


Sécurité, signalisation routière





Remise à niveau des accotements rue des Turots Baraques du 14 par Kévin



Entretien des routes de la forêt de Chaux sous gestion de l'ONF



Problèmes d'eaux pluviales rue des Turots et entrée maison de Mr SERVANT



Don de 2 vasques par Marion et Damian nouveaux habitants et du blason sur une ardoise par Aloïs LENZI



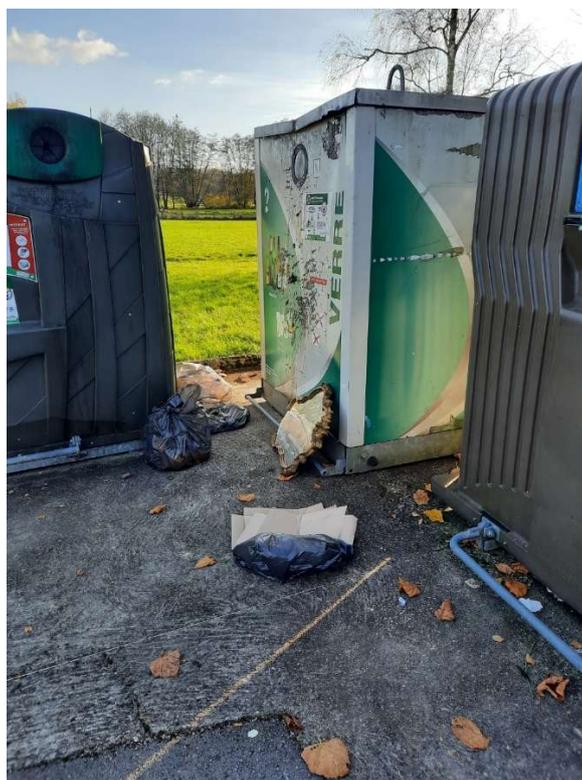
Achat et installation d'un tableau numérique interactif pour l'école



Film aux Baraques du 14



Dégradations et incivilités !



Comptes-rendus réunions du Conseil Municipal :

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2025 A 19H00 à la Mairie

Présents : Mmes Valérie BARRET, Emilie GREFFIER, Marina JAHIER. Mrs Alain BIGUEUR, Thierry BÉSIA, Jean-François CORSINI, Bernard COUTET, André FRA, Christian MARCHAL, Didier VOITEY.

Absent(s) excusé(s): Mme Stéphanie SOMMET

Secrétaire de séance : Mr Alain BIGUEUR.

1. Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 décembre 2024.

2. Vote des Comptes Administratifs 2024 :

- **COMMUNE :**

<u>RESULTAT DE CLOTURE 2023 :</u> (pour mémoire)	- <u>RESULTAT DE CLOTURE 2024 :</u>
- <u>Fonctionnement</u> : 131 828.01€	- <u>Fonctionnement</u> : 196 372.45 €
- <u>Investissement</u> : - 12 592.62 €	- <u>Investissement</u> : - 20 956.41 €
<u>Résultat de clôture global 2023 :</u> 119 235.39€	<u>Résultat de clôture global 2024 :</u> 175 416.04 €

- **CLAIRIERE DE CHAUX :**

<u>RESULTAT DE CLOTURE 2023 :</u> (pour mémoire)	- <u>RESULTAT DE CLOTURE 2024 :</u>
- <u>Fonctionnement</u> : 53 731.75 €	- <u>Fonctionnement</u> : 40 592.75 €
- <u>Investissement</u> : 16 337.10 €	- <u>Investissement</u> : 20 228.48 €
<u>Résultat de clôture global 2023 :</u> 63 642.53 €	<u>Résultat de clôture global 2024 :</u> 60 821.23 €

Comme le stipule la loi, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote et n'est pas présent lors du vote. **Les Comptes Administratifs présentés par le doyen du Conseil Municipal, Bernard COUTET sont adoptés à l'unanimité.**

3. **Votes des Comptes de Gestion 2024 :** les résultats des Comptes de Gestion 2024 établis par Monsieur le Percepteur sont identiques aux Comptes Administratifs. **Les Comptes de Gestion 2024 sont adoptés à l'unanimité.**

4. Affectation des résultats 2024 :

- **Budget COMMUNE :**

- Report résultat à la section investissement (compte 1068) : 20 956.41 €
- Report résultat à la section fonctionnement (R002) : 175 416.04 €

- **Budget CLAIRIERE DE CHAUX :**

- Report résultat à la section investissement (R002) : 20 228.48 €
- Report résultat à la section recettes de fonctionnement (R002) : 40 592.75 €

5. Vote des Budgets Primitifs 2024 : Commune, Clairière de Chaux :

- **COMMUNE** : 511 626.41 € (dépenses fonctionnement et investissement), 557 225.45€ (recettes fonctionnement et investissement) répartis comme suit :
- Fonctionnement dépenses : 393 417.00 € - Fonctionnement recettes : 439 0160.04 €
- Investissement dépenses : 118 209.41 € - Investissement recettes : 118 209.41 €

Dont 73 253 € d'excédent de recettes de fonctionnement reportés en section de recettes d'investissement.

Budget de fonctionnement : + 45 599.04 €

- **CLAIRIERE DE CHAUX** : 79 931 € (dépenses fonctionnement et d'investissement), 92 352.23 € (recettes fonctionnement et investissement répartis comme suit :
- Fonctionnement dépenses : 55 931.00 € - Fonctionnement recettes : 68 092.75 €
- Investissement dépenses : 24 000.00 € - Investissement recettes : 24 259.48 €

Budget de fonctionnement = + 12 161.75 €, budget d'investissement = + 259.48 €

Les budgets « Commune » et « Clairière de Chaux » sont adoptés à l'unanimité

- 6. Fiscalité 2025 :** le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter la fiscalité.

7. Subventions 2025 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les subventions suivantes :

- Amicale des Donneurs de Sang et sa Région : 100.00 €
- Association Parents d'Elèves La Vieille Loye/Montbarrey : 130.00 €
- CCSVA (Centre Culturel et Sportif du Val d'Amour) : 1 700.00 €
- Souvenir Français Canton Montbarrey : 100.00 €
- Association Sportive Montbarrey (football) : 180.00 €
- Jeunes sapeurs-pompiers volontaires de Mont-sous-Vaudrey : 100.00 €
- Ecole La Vieille Loye : 300.00 €
- Soutien à Mayotte : 400.00 €

- 8. Personnel communal :** le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter le nombre d'heures hebdomadaires (+ 5 heures) de l'employé communal en CDD et d'annualiser son temps de travail.

- 9. SAFER, location terrains communaux :** le GAEC de la Verrerie est en vente, les 3 terrains communaux (1 de 37.88 ares, un de 9.43 ares et un de 38.15 ares) sont loués à ce GAEC (104.24 €/an les 3 terrains selon le barème officiel), ils sont enclavés dans leurs terrains. Le Maire a demandé la réglementation à la SAFER (Mr Fabien PANNAUX), réponse : les terrains doivent être loués au repreneur. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de signer un bail avec les futurs repreneurs.

10. ONF, programme d'actions 2025, état d'assiette et destination des coupes 2025, affouages 2025/2026 : le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le programme d'actions 2025, l'état d'assiette et la destination des coupes 2025, les affouages 2025/2026 proposés par l'ONF.

11. Dons : Remerciements à : Mr et Mme LANDRY Roger (30 €). Mr et Mme BOURGEOIS Charles (20 €), Mr et Mme HUNKELER Gilles (20 €), Mme BONVALOT Micheline (40 €), Mr BOURGEOIS Maurice (20 €), Mr DEJEUX Paul (40 €), Mr LAPORTE Serge (20 €), Mr et Mme LASLANDES Jean-Pierre (50 €), Mr et Mme GUINCHARD Christian (100 €), Mr LAKTA Damian et Mme SCHUMACHER Marion (250 €).

12. Bilan recensement de la population : Recensement 2025 (résultats provisoires) : 424 habitants, Recensement 2019 : 385 habitants soit + 39 habitants.
Le Maire remercie Nadine Piguet secrétaire et Elodie Bonnet agent recenseur pour la qualité de leur travail.

13. Questions diverses :

- Lettre de Mr Claude PARIS concernant le nom des habitants de La Vieille Loye, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne donnera pas suite.

Parole aux élus : tour de table des Conseillers, comptes-rendus des commissions et informations de la Communauté de Communes du Val d'Amour (CCVA).

REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2025 A 19H00 à la Mairie

Présents : Mmes Valérie BARRET, Emilie GREFFIER, Marina JAHIER, Stéphanie SOMMET. Mrs Alain BIGUEUR, Thierry BESIA, Jean-François CORSINI, Christian MARCHAL, Didier VOITEY.

Absent(s) non excusé (s) :

Absent(s) excusé(s): Mrs Bernard COUTET, André FRA.

Secrétaire de séance : Mr Alain BIGUEUR.

1. Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 février 2025.

2. **Don d'une entreprise à la commune** : une entreprise a fait un don de 3 000 € au titre du mécénat. Le Conseil Municipal à l'unanimité donne pouvoir au maire pour permettre l'encaissement du don par le Trésor Public. Un Grand merci à cette entreprise. Comme convenu avec le service des impôts, ce don contribuera à la restauration du patrimoine de la commune.

3. **Questions diverses** :

- Fin du recensement : 2019 = 385 habitants, 2025 = 414 habitants soit 29 habitants de plus.
- Comme convenu, les luminaires les plus anciens et les lanternes de la place, de la mairie/école et de l'église ont été changés par des leds.

- L'état des routes de la forêt de Chaux sous gestion ONF se dégradent rapidement, le maire a relancé une fois de plus l'ONF et les financeurs (Communautés de Communes, Grand Dole), il souhaite que le Conseil Départemental participe à nouveau au financement. En attendant une décision des financeurs, le maire a fait boucher les plus gros trous jusqu'à Dole par l'employé communal.

4. Parole aux élus : tour de table des Conseillers, comptes-rendus des commissions et informations de la Communauté de Communes du Val d'Amour (CCVA).

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2025 A 19H00 à la Mairie

Présents : Mmes Valérie BARRET, Emilie GREFFIER, Marina JAHIER. Mrs Alain BIGUEUR, Thierry BESIA, Bernard COUTET, André FRA, Christian MARCHAL, Didier VOITEY.

Absent(s) non excusé (s) :

Absent(s) excusé(s) : Stéphanie SOMMET, Jean-François CORSINI.

Secrétaire de séance : Mr Alain BIGUEUR.

1. **Intervention de Mr Patrice CORDIER (Président de l'Association des Villages de la Forêt de Chaux)** : après un tour de table de présentation, Monsieur CORDIER a repris la place d'Alain GOY (Président pendant 37 ans), il propose aux habitants de venir pour un pique-nique lors des 40 ans de l'association le 6 juillet 2025 aux Baraques du 14 et il a évoqué les projets à venir.
2. Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 février 2025.
3. **Bail à ferme « la Côte des Blonds » renouvellement** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le renouvellement du bail du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026 à Thierry BÉSIA, loyer annuel : 42.20 €. Thierry BÉSIA n'a pas pris part au vote.
4. **Routes communales** : les devis reçus seront comparés, le Conseil Municipal à l'unanimité donne délégation au maire pour commander les travaux au mieux-disant.
5. **Communauté de Communes du Val d'Amour : composition du conseil communautaire pour le mandat 2026** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 40 le nombre de sièges du conseil communautaire, 2 conseillers communautaires titulaires pour la commune.
6. **Commune budget primitif 2025 : décision modificative n° 1** : afin de pouvoir comptabiliser les écritures définitives concernant la 8^{ième} tranche des travaux d'éclairage public, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend la décision modificative suivante :

Articles/chapitres	Ouverture de crédits	Diminution de crédits
10251/10 (Investissement recettes)		- 2 515.00 €
238/041 (investissement recettes)	+ 2 515.00 €	
21538/21 (investissement dépenses)		- 2 515.00 €
21538/040 (investissement dépenses)	+ 2 515.00 €	

7. **Dons** : remerciements à un anonyme (40 €), à LOCA PIZZA pour le chèque de 90.00 € pour la participation aux frais l'électricité lors de la venue de son camion pizza sur la place communale.

8. **Parole aux élus : tour de table des Conseillers, comptes-rendus des commissions et informations de la Communauté de Communes du Val d'Amour (CCVA).**

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025 A 19H00 à la Mairie

Présents : Mmes Valérie BARRET, Emilie GREFFIER, Mrs Alain BIGUEUR, Thierry BESIA, Jean-François CORSINI, Christian MARCHAL.

Absent(s) non excusé(s) :

Absent(s) excusé(s): Marina JAHIER, Stéphanie SOMMET, André FRA, Bernard COUTET, Didier VOITEY.

Secrétaire de séance : Mr Alain BIGUEUR.

1. Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 mai 2025.

2. **Commune budget primitif 2025 : décision modification n° 2** :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative suivante :

	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
FONCTIONNEMENT				002		
	042			042		
	023		20 000,00 €			
	TOTAL		20 000,00 €	TOTAL		0,00 €
INVESTISSEMENT	001			021		20 000,00 €
	204					
	21	2151	20 000,00 €			
	23					
	040			040		
	041	21538	5 000,00 €	041	238	5 000,00 €
		TOTAL		25 000,00 €	TOTAL	

3. Opérateurs de télécommunications : redevance d'occupation du domaine public (RODP) :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge Monsieur le Maire du recouvrement de cette redevance en établissant annuellement un état déclaratif ainsi qu'un titre de recettes.

4. Questions diverses :

- Don de 70 € (mariage Mr DE BIASE Bruno et Mme PAULIN Valérie) pour l'entretien du Monument aux Morts.

Parole aux élus : tour de table des Conseillers, comptes-rendus des commissions et informations de la Communauté de Communes du Val d'Amour (CCVA).

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 NOVEMBRE 2025 A 19H00 à la Mairie

Présents : Mmes, Emilie GREFFIER, Marina JAHIER, Mrs Alain BIGUEUR, Thierry BESIA, Bernard COUTET, André FRA, Christian MARCHAL, Didier VOITEY.

Absent(s) excusé(s): Valérie BARRET, Stéphanie SOMMET, Jean-François CORSINI,

Secrétaire de séance : Mr Alain BIGUEUR.

1. Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2025.

2. Défense incendie communale :

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura) ainsi que SUEZ ont transmis à la commune les contrôles techniques et périodiques des Poteaux d'Eau d'Incendie (PEI). La commune se voit dans l'obligation de prendre un arrêté de DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) et de préparer un schéma communal de DECI. Ces prestations seront réalisées par ED-Tech pour un montant de 1 600.00 € HT.

A noter que les exploitations agricoles classées Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) doivent se mettre en conformité défense incendie, la commune n'ayant pas la compétence pour ce classement.

3. Hôtel Clairière de Chaux : tarifs 2026, consignes bouteilles de gaz :

- **Tarifs 2026** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2026 comme suit :

Hôtel :

Location	Tarifs 2026	
Chambre + douche	1 pers : 49 €	2 pers : 59 €
Chambre + lavabo	1 pers : 38 €	2 pers : 48 €
Chambres avec lits superposés	30 €/pers/nuitée	
Petit déjeuner	10.50 €/personne	
Hôtel complet : 2 jours de location salle + cuisine et 1 nuit (11 chambres)	750 €	
Hôtel complet au-delà de 2 jours	Jours supplémentaires	290 €/jour
Taxe de séjour	0,33 €/pers/nuitée	
Accueil de groupes Ensemble du bâtiment : gestion libre	435 €/jour	
Animaux dans chambre	8.00 €/animal/nuitée	
Salle cuisine / personne / jour	9.50 €/pers/jour	
Chevaux au pré / animal / jour	7.50 €/animal/jour	
Caravane / tente	27.00 €/jour	
Repas servi par la commune	17.50 €/personne	

Salle :

Particuliers, associations à but lucratif/jour	123 €
Week-end sans vaisselle	225 €
Préparation de la salle la veille	33 €
Forfait utilisation cuisine	47 €
Nettoyage salle	90 €
Nettoyage cuisine	90 €
Si salle non libérée au – delà de 10h30	+ 1 journée complet

- **Tarifs consignes bouteilles de gaz au 1^{er} octobre 2025** : une nouvelle augmentation des consignations à compter du 1^{er} octobre 2025. Le Conseil Municipal à l'unanimité valide ces tarifs.
- **Bilan d'activités 2025** : le Maire présente le bilan de janvier à août 2025 et les prévisions jusqu'au 31 décembre 2025. Bilan très satisfaisant.

4. CCVA : RPQS 2024, fonds de concours :

- **RPQS 2024** : Les Rapports sur Prix et la Qualité des Services 2024 concernant l'assainissement collectif, non collectif et eau potable ont été transmis au Conseil Municipal qui en prend acte.
- **Fonds de concours 2025 Communauté de Communes du Val d'Amour** : le Conseil Municipal valide à l'unanimité le tableau, représentant 50 % des dépenses d'investissement, pour le versement du fonds de concours de 2023 à 2026, soit la somme de 26 368 € qui sera versée à la commune.
- **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** :
Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de réaliser le RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité (c'est une obligation). Un mail sera envoyé à tous les habitants afin d'obtenir leur autorisation pour pouvoir continuer à envoyer les informations, municipales, intercommunales, d'urbanisme, d'état civil par mail. Un retour par mail sera obligatoire sinon leur adresse mail sera supprimée (directive de la CNIL).

5. Bulletin municipal :

Comme les années précédentes, il sera sous forme dématérialisée. Des exemplaires papier seront à la disposition des personnes qui n'ont pas Internet. Nous attendons les retours des annonceurs (associations, etc...).

6. Colis de Noël : les colis de nos aînés seront distribués par le maire et ses adjoints le samedi 20 décembre.

7. Ecole : subvention Noël 2025 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer la somme de 20 € par enfant habitant LA VIEILLE LOYE.

8. Personnel communal : une réflexion est lancée pour l'entretien de la commune soit faire participer les personnes au RSA (proposition du gouvernement si elle voit le jour), soit un nouveau contrat aidé.

9. Questions diverses :

Dons : anonyme 40 €, Daniel COUTET 40 €, mariage Thibault DEBARALLE et Stéphane, DUCROT 50 €, Brigitte SIRE 50 €.

Parole aux élus : tour de table des Conseillers, comptes-rendus des commissions et informations de la Communauté de Communes du Val d'Amour (CCVA).

Présents : Mmes Valérie BARRET, Marina JAHIER, Stéphanie SOMMET, Mrs Alain BIGUEUR, Thierry BESIA, Jean-François CORSINI, Bernard COUTET, André FRA, Christian MARCHAL, Didier VOITEY.

Absent(s) excusé(s): Mme Emilie GREFFIER pouvoir à Alain BIGUEUR,

Secrétaire de séance : Mr Alain BIGUEUR.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 06 novembre 2025.
2. **Antargaz : augmentation des tarifs des bouteilles de gaz au 1^{er} janvier 2026** : une nouvelle augmentation des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2026. Le Conseil Municipal à l'unanimité valide ces tarifs.
3. **Travaux d'amélioration de la défense incendie : demande de subventions auprès du Conseil Départemental et de la Préfecture du Jura.**
Suite à la prise de l'arrêté de DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) le 1^{er} décembre 2025, la commune doit renforcer sa défense incendie rue de la Motte (Baraques du 14), rue des Turots (en face de la rue des Frisés) et rue des Clia-Cliaats (vers la Clairière de Chaux) pour un montant total de travaux de de 9 431.50 € HT, travaux qui seront réalisés par SUEZ.
Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental et de la Préfecture du Jura.
4. **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** : le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Nadine PIGUET déléguée qui sera déclarée à la CNIL.
5. **Questions diverses** : le Maire fait le point sur les dossiers en cours.

Parole aux élus : tour de table des Conseillers, comptes-rendus des commissions et informations de la Communauté de Communes du Val d'Amour (CCVA).



Photo Dominique DEBARALLE

Suivi d'exploitation établissement « La Clairière de Chaux » de 2016 à 2025 :

Année	Chambres	Salle	Hôtel complet	Groupes	Repas	Lits superposés	Chevaux	Bancs tables	Total
2016	5 555,10	3 018,50	12 986,60	2 045,90	3 887,00	3 655,40	12,00	140,50	31 301,00
2017	4 011,11	2 401,00	12 773,01	1 449,09	2 418,00	3 894,23		171,00	27 117,44
2018	6 293,68	2 115,26	12 260,10	5 266,32	1 586,00	3 118,92	292,00	110,00	31 042,28
2019	6 706,73	2 892,00	16 548,14	5 079,52	1 282,50	1 559,14	60,00	108,50	34 236,53
2020	4 099,88	1 387,00	3 461,53	4 200,00	882,00	1 037,88		1 381	15 206,29
2021	6 085,61	2150,00	5 552,92	4 690,56	1 218,50	693,76	0	138,00	20 529,35
2022	7 059,77	2 334,50	19 489,04	5 450	1 980	1 582,12	0	232,50	38 127,93
2023	8 843,05	2 800	19 236,22	5 658,67	3 040	2 115,46	14	134,50	41 841,90
2024	7 561,55	3796	21 271,01	405	2873	250,64	0	100,50	36 257,70
2025	9 882,50	2 573,00	25 277,71	3 278,72	2 555	824,76	0	39,50	44 431,19

L'année 2024 une année normale, 2025 une année exceptionnelle.

Fin des emprunts pour son acquisition en 2026.

ETAT CIVIL



Naissances :

le 09 décembre 2024 : Noha de Lucie CAMELIN et Alexis VERMOT-GAUCHY

le 09 avril 2025 : Mya de Emilie MARCHAND et Kévin GUYON

le 22 juillet 2025 : Célian de Elodie MAGDELAINE et Maximilien GAUTRON

le 25 novembre 2025 : Elyne de Clara et Dany GOVIN

Mariages :



le 21 juin 2025 : Valérie PAULIN et Bruno DE BIASE

le 27 octobre 2025 : Thibault DEBARALLE et Stéphane DUCROT

Pacs :



le 06 décembre 2024 : Clara BRISSEAUULT et Geoffrey BESIA

le 15 mars 2025 : Lucie GAHIER et Gaëtan REGAZZONI

le 13 septembre 2025 : Elyse VERMOT-GAUCHY et Théo BERTHET

le 25 novembre 2025 : Laurie RICHARD et Alexis THUREL

Décès :

le 05 juin 2025 : Jean-Paul GAUTRON

le 05 août 2025 : Corinne SERVANT

le 30 octobre 2025 : Lucie SIRE

le 20 novembre 2025 : Roger LAPORTE





LE CONSEIL MUNICIPAL REMERCIE LES GÉNÉREUX DONATEURS :

Dons 2025 :

Monsieur et Madame Roger LANDRY : 30.00 €
Monsieur et Madame Charles BOURGEOIS : 20.00 €
Monsieur et Madame Gilles HUNKELER : 20.00 €
Madame Micheline BONVALOT : 40.00€
Monsieur Maurice BOURGEOIS : 20.00 €
Monsieur Paul DEJEUX : 40.00 €
Monsieur Serge LAPORTE : 20.00 €
Monsieur et Madame Jean-Pierre LASLANDES : 100.00 €
Monsieur et Madame Christian GUNCHARD : 100.00 €
Monsieur Damian LATKA et Madame Marion SCHUMACHER : 250.00 €
Monsieur Bruno DE BIASE et Madame Valérie PAULIN : 70.00 €
Loca Pizza : 90.00 €
Monsieur Daniel COUTET : 40.00 €
Messieurs Thibault DEBARALLE et Stéphane DUCROT : 50.00 €
Madame Brigitte SIRE : 50.00 €
Anonyme : 50.00 €
Anonyme : 40.00 €
Anonymes : 3 000.00 €

TOTAL : 4 030.00 €

INFOS PRATIQUES :

Horaires du secrétariat de mairie :

Mardi de 10H00 à 12H00 Jeudi de 17H30 à 18H30

En cas de fermeture du portail pendant la période scolaire et afin d'accéder à la Mairie, appeler le 03.84.71.74.38

Permanence du Maire et des adjoints : Tous les jeudis 17H30 à 18H30 et sur rendez-vous

Téléphone de la mairie 03-84-71-74-38

Téléphone de l'école 09-75-66-89-73

Adresse mail : mairie.lavieilleloye@wanadoo.fr

Horaires Agence Postale :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10H30 à 11H30-16H30 à 18H30

Mercredi de 10H00 à 11H30

Samedi de 09H30 à 11H30

La Clairière de Chaux (hôtel, salle de convivialité, Agence Postale Communale, Centre de Loisirs) : 03.84.80.02.06

mail : clairieredechaux@wanadoo.fr – site internet (tarifs, réservation en ligne, convention de location...) : <https://www.clairieredechaux.fr>

Ets BILLOTET David, récupération fer et métaux, enlèvement d'épave :

03.63.66.28.45/07.84.17.05.17 passe le 20 de chaque mois, objets et divers à mettre à disposition la veille.

Mr Yves LAZZARINI, conciliateur de justice 06.50.83.27.54

yves.lazzarini@conciliateurdejustice.fr

Horaires et jours de chasse, voici un site officiel :

<https://appliforet.onf.fr/chasse/les-calendriers-de-chasse-en-foret-domaniale/++cc++f06831s::jours-chasses-en-foret-domaniale-de-chaux.html>

La chasse sur le territoire des communes est **interdite le mardi sauf jours fériés.**

Elle est autorisée en battue avec chiens (gros gibiers) le mercredi samedi dimanche et jours fériés. Elle est autorisée aux petits gibiers tous les jours sauf le mardi.

Les chiens sont interdits jeudi et vendredi.

En ce qui concerne La Vieille Loye, il n'y a vraiment chasse que le samedi et dimanche (la chasse aux petits gibiers et la chasse du mercredi reste exceptionnelle).

MÉDIATHÈQUE HORAIRES :

Mont-sous-Vaudrey :

MARDI 15h / 18h

MERCREDI 10 h / 12 h 14h / 18h

VENDREDI 14h / 18h

SAMEDI 10 h - 16 h non-stop

Bel Air:

MARDI 15h / 18h

MERCREDI 10 h / 12 h 14h / 18h

VENDREDI 14h / 18h

SAMEDI 10 h / 12 h 13h / 17h



DÉCHETTERIE :

Située au 18 route de Dole à Mont Sous Vaudrey, la déchetterie vous accueille durant les horaires ci-dessous. (03 84 81 57 22). Vous pouvez également vous rendre dans toutes les déchetteries du SICTOM zone de Dole.

Horaires	été		hiver	
	matin	après-midi	matin	après-midi
lundi	<i>fermé</i>	<i>fermé</i>	<i>fermé</i>	<i>fermé</i>
mardi	<i>fermé</i>	13h30 17h30	<i>fermé</i>	14h00 16h45
mercredi	8h30 11h45	<i>fermé</i>	9h00 11h45	<i>fermé</i>
jeudi	<i>fermé</i>	13h30 17h30	<i>fermé</i>	14h00 16h45
vendredi	8h30 11h45	13h30 17h30	<i>fermé</i>	14h00 16h45
samedi	8h30 11h45	13h30 17h30	9h30 11h45	14h00 16h45

Urbanisme 2025 :

Il est bon de rappeler que depuis le 1^{er} janvier 2022 tout ce qui concerne l'urbanisme est transmis au service instructeur de de Communauté de Communes du Val d'Amour, il est donc nécessaire que tous les documents soient remplis et détaillés correctement au risque de vous voir retourner les documents.

Année 2025 :

- Certificats d'urbanisme : 35. Permis de construire : 6. Déclarations préalables de travaux : 9

Urbanisme : la dématérialisation des demandes d'autorisations du droit des sols :

Depuis du 1^{er} janvier 2022, vous avez la possibilité de saisir directement en ligne vos demandes d'autorisations du droit des sols (déclaration préalable, permis de construire, certificat d'urbanisme, ...). On parle de « saisine par voie électronique ». Cette possibilité offerte s'inscrit dans une démarche nationale de dématérialisation de l'ensemble de la procédure d'instruction de ces demandes.

Le dépôt de dossiers papier en mairie sera toujours possible. Il s'agit d'un service supplémentaire offert à la population permettant notamment un gain de temps (possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment, et pas nécessairement lorsque le secrétariat de mairie est ouvert) mais également d'argent (pas de frais de photocopies ni de frais postaux). Avec ce service, une assistance en ligne vous est proposée afin d'éviter les erreurs et limiter les incomplétudes de dossiers pouvant retarder la délivrance de votre autorisation.

Simple et gratuite, la saisie en ligne est accessible via le portail FranceConnect.

<https://urbanisme.ccvaldamour.com/NetADS/sve/CCVALA39/>

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT :

Depuis le 22 mars 2017, les demandes de Carte Nationale d'Identité, comme les demandes de passeport, sont à déposer auprès des communes équipées d'un dispositif de recueil quel que soit la commune de résidence du demandeur. Il suffit de faire une pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr>,



ensuite se rendre soit à la Mairie de MONT-SOUS-VAUDREY, DOLE ou CHAUSSIN (il est préférable de téléphoner avant de se déplacer). La remise de la carte s'effectue auprès de la Mairie de dépôt de la demande.

PACS **Pacte Civil de Solidarité**

Depuis le 1^{er} novembre 2017, la gestion des Pactes Civils de Solidarité est une nouvelle compétence des officiers d'État Civil des communes.

À noter que les notaires qui pouvaient exercer également cette mission, la conserve. Elle est souvent utilisée par les contractants d'un Pacs lorsque ceux-ci disposent d'un certain patrimoine. Les différents Cerfa relatifs au Pacs sont disponibles sur le site <https://Service-Public/fr/Famille/Couple/Pacs>.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible au plus tard le 6^e vendredi précédent le scrutin.

La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Pour l'inscription, deux possibilités : en ligne via le site FranceConnect ou directement en mairie. Il suffit de compléter le cerfa n° 12669*02 (disponible en ligne à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou dans votre mairie) le déposer à la mairie de votre domicile accompagné d'une copie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité ainsi que d'un justificatif de domicile (facture électricité, gaz ou téléphone fixe) daté de moins de 3 mois.

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement à l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



La Carte Avantage Jeunes offerte par votre commune :

Dans le cadre des politiques en faveur des jeunes, la mairie souhaite faciliter l'accès aux loisirs.

Pour qui ? - Pour l'enfant scolarisé à partir de la 1^{ère} année de maternelle jusqu'à leur majorité.

Quoi ? - Chaque enfant reçoit une carte Avantage Jeune avec 6 €uros de bons valable en librairie.

- Elle contient des avantages permanents valables sur présentation de la carte ou sous forme de coupons détachables.
- Des réductions sur les trains régionaux
- Un forfait de ski alpin à Métabief ainsi qu'une place pour encourager le Football Club Sochaux Montbéliard.
- Un abonnement gratuit à la bibliothèque et d'autres services....

Où ? - Après du secrétariat de la Mairie de La Vieille Loye

Modalités : - Venir s'inscrire avant le 1^{er} juin 2026 afin de pouvoir en bénéficier à partir du mois de septembre 2026, le formulaire sera à retourner rempli en Mairie

Réservation de ma carte Avantages Jeunes 2026 2027

A retourner en mairie avant le 1er juin 2026

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Commune :

Email :

Statut :

(scolaire, enseignement supérieur, actif, demandeur d'emploi, autre)

LES TRANSPORTS SCOLAIRES :



(Informations valables pour l'année scolaire 2025/2026)

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la Région Bourgogne-Franche-Comté est compétente en matière de transports scolaires. Elle assume donc l'intégralité de cette compétence pour 7 départements dont celui du Jura.

La gratuité des transports est désormais généralisée sur l'ensemble des départements. Pour cette rentrée, la Région a décidé de déployer une nouvelle billettique scolaire sur l'ensemble de son périmètre.

Ce choix implique que tous les élèves, de la classe maternelle à terminale, bénéficient d'une carte sans contact à la rentrée qu'ils devront présenter devant le valideur à chaque montée dans le car. La carte papier est supprimée et la photo de l'élève sera à apposer sur la carte sans contact, soit au moment de l'inscription de l'élève sur internet, soit à la réception de la carte. L'élève devra conserver cette carte qui sera valable pour son cycle de scolarité.

Cette carte sans contact remplace donc l'ancienne carte Jurago des collégiens et lycéens et la carte papier des élèves maternelles et primaires. Par ailleurs, les cartes ne seront plus envoyées en mairie mais au domicile des parents.

L'ensemble des informations relatives à la procédure d'inscription est disponible sur le site internet de la Région

www.bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaires.

En cas de perte ou de vol de la carte

Une demande de duplicata payant doit être réalisée en ligne, via la rubrique « inscriptions, suivi de dossier en ligne et carte perdue » ou par papier en téléchargeant le formulaire disponible dans la rubrique téléchargements.

Site SNCF :



Pour connaître les horaires, réserver des billets, vous connecter sur le site de la SNCF :

<https://www.sncf-connect.com/presentation>

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025 :

L'ensemble des logements et des habitants ont été recensés du 16 janvier 2025 au 15 février 2028.

2019 (dernier recensement) : 385 habitants

2025 : 414 habitants

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE :



**Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Soyez en règle au regard
du service national !**

Tous les jeunes Français doivent effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !

Calendrier de vos démarches

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½ (*)	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur www.majdc.fr , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous êtes convoqués à la Journée défense et citoyenneté.
Entre 17 et 25 ans	Présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP, baccalauréat), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25^{ème} anniversaire.

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale

Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

Ecole Primaire :

Les élèves de l'école de la Vieille-Loye ont participé à divers événements au cours de l'année 2025. Les élèves de CE1 et CE2 nous racontent.

Le carnaval :

L'école de la Vieille-Loye et de Montbarrey on a fait carnaval dans le village de la Vieille-Loye le 21 février 2025. On était déguisés pour rigoler et s'amuser. On s'est promené dans le village. Nous avons bien aimé.

Le centre de tri :

Les élèves de l'école de la Vieille-Loye et de Montbarrey ont été au centre de tri à Lons le 4 avril 2025. Nous sommes partis en bus pour voir les déchets. Il y a des personnes qui travaillent au centre de tri. C'est super mais ça pue.

Le cross :

On a couru 2 kilomètres. C'était le 9 mai 2025. Il y avait aussi la classe de Montbarrey. C'était à Mont-sous-Vaudrey, on est allés en bus. On était fatigués.

Le gymnase :

En mai, notre classe et Montbarrey on est allés au gymnase à Mont-sous-Vaudrey avec le bus. On a fait du handball. On a fait 4 séances avant le tournoi le 6 juin 2025 contre les autres écoles. On aime bien travailler en petits groupes avec nos copains et nos copines.

La piscine :

La classe de CP/CE1/CE2 et l'école de Montbarrey on est allés à la piscine de Dole. C'était le mardi et le vendredi en septembre et en octobre 2025. On est allés en bus pour apprendre à nager. C'était bien, on s'est amusés. On y retournerait bien !





APE - Les Fouletots de La Forêt de Chaux :

Encore une nouvelle année pour l'APE et toujours le même objectif : favoriser l'éveil des enfants au sein d'activités extrascolaires et périscolaires et participer activement à leur épanouissement mais également permettre aux équipes enseignantes de proposer des activités variées et de qualité.

Pour l'année scolaire 2024/2025, nous avons proposé :

- Une vente de calendriers de l'année 2025 illustrés avec photos des 3 classes
- Une boom d'Halloween à la clairière de Chaux avec goûter et animations en octobre 2024
- Une vente de sapins et un marché de Noël avec les créations des enfants en décembre 2024
- Un spectacle de Noël à la salle Gavand réunissant les 3 classes dans un moment magique
- Un goûter pour Noël avec la visite du Père Noël venu distribuer des sachets de friandises
- Une vente de chocolats pour Pâques pour régaler petits et grands
- Des beignets offerts aux élèves lors de la journée de carnaval
- Une vente de tickets de tombola avec tirage au sort lors de la kermesse en juin 2025
- Une kermesse le 28 juin avec repas et animations (châteaux gonflables, jeux)
- Un goûter a été organisé scolaire aux Baraques du XIV pour clôturer l'année en beauté
- Un grand loto le dimanche 5 octobre 2025 à la salle des fêtes de Mont-sous-Vaudrey

Nous avons également participé au financement des sorties scolaires pour les deux écoles tout au long de l'année scolaire.

Nous avons offert aux écoles des cadeaux de Noël (jeux de société, jouets et livres) et en fin d'année des sacs de sport aux élèves de CM2 floqués à leur prénom pour les accompagner au collège.

Nous avons pu envoyer 100 kg de déchets à recycler (capsules café Tassimo) via notre programme de recyclage Terracycle. Nous poursuivons pour l'année 2026 la **récolte des dosettes et emballages Tassimo** (bac sous l'arrêt de bus de Montbarrey).

Notre moteur est de créer des moments agréables, épanouissants et enrichissants pour nos enfants. L'APE s'engage à poursuivre ses actions en proposant des activités et animations extrascolaires à nos enfants et participer à leur financement. Nous avons déjà prévu de renouveler la plupart des actions menées l'année dernière !

En attendant, vous pouvez nous retrouver sur Facebook : **APE Les Fouletots de la Forêt de Chaux**.

Et nous contacter par mail : apelvlms@gmail.com, vos idées et envies sont les bienvenues.

L'APE Les Fouletots de la Forêt de Chaux tient à remercier sincèrement les habitants de La Vieille-Loye pour leur participation à nos ventes. Un grand merci également aux parents d'élèves et aux équipes enseignantes pour leur précieux soutien et leur engagement tout au long de l'année. Nos remerciements vont aussi à M. le Maire et au conseil municipal pour leur disponibilité et le prêt des locaux et du matériel.

L'ensemble du bureau de l'APE **Les Fouletots de la Forêt de Chaux** vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2026, la force de croire en vos rêves, la joie d'un amour pleinement vécu en famille et une santé de fer pour assurer sur tous vos projets.

Fleur, Marika, Alice et Lisa



Les Amis de la Clairière de Chaux

Voici le déroulé de nos activités pour cette année 2025 !

Le bar a ouvert ses portes le premier vendredi de chaque mois (hormis juillet et août et les fois où l'hôtel est réservé) avec une participation correcte à chaque fois. Nous vous invitons à nous rejoindre pour partager ces bons moments de convivialité ! Pour les nouveaux habitants le premier verre est offert !

Le premier café philo au mois de février a été animé par Christophe Bobillier sur le thème : Pourquoi ne fait-on plus d'enfants ?

Le second café philo au mois d'avril a été animé par Samuel Chaineau sur le thème : La république et la religion.

Puis nous avons programmé en mai une exposition photos de Nicolas Bellemont sur les Villages de la Forêt de Chaux. Une belle réussite !

Lors de ce week-end le concert proposé par la Compagnie Samar a entraîné le public sur les bords de la Méditerranée lors d'une soirée festive !

Fin octobre Stéphane Haslé que le public du café philo connaît bien est venu nous présenter son second roman intitulé « En déséquilibre ». La soirée littéraire s'est poursuivie par le verre de l'amitié offert par notre association !

A venir après la rédaction de cet article, en novembre la diffusion du film « Passeurs du Val d'Amour – Quand la Loue était une frontière »

L'ouverture du bar en décembre verra la reconduction de notre soirée huîtres – muscadet fort appréciée de nos gourmets !

Merci à tous les bénévoles pour leur investissement pour faire vivre notre association et merci également au public qui a répondu à nos propositions.

A noter qu'au mois de janvier aura lieu l'Assemblée Générale électorale avec renouvellement du bureau. Toutes les personnes désireuses de nous rejoindre sont les bienvenues ! La date exacte sera diffusée au plus vite.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2026.

Pour l'association, le président, Jean-François CORSINI



Retraite Sportive du Val d'Amour R.S.V.A

Pour les Seniors, par les Seniors !

Notre association permet de se maintenir en forme, en proposant de nombreuses activités, sans esprit de compétition, encadrées par 19 animateurs formés par la Fédération.

Elle nous réserve aussi de bons moments de convivialité !



Court séjour à Villars le Lac en Mai 2025

De plus en plus d'adhérents nous rejoignent. Et cette année, nous comptons 5 nouveaux animateurs et nous proposons 2 nouvelles activités !!!

- ✚ La marche douce, destinée aux adhérents désirant marcher sur une distance plus courte. C'est une sortie tranquille, sans difficultés où l'on prend le temps de se connaître et d'échanger !
- ✚ Activ'mémoire, propre à la FFRS, propose des activités physiques combinées avec des jeux qui stimulent les fonctions cognitives, comme la mémoire, la concentration. Bref, elle permet d'entretenir la tête et les jambes !

LUNDI	MARCHE DOUCE De 4 à 5 kms	Place Louis Maire Mont- s/s-Vaudrey	9h
	RANDO 6/8 6 à 8 kms	Place Louis Maire Mont- s/s-Vaudrey	8h45
	ACTIV'MEMOIRE	Horaires et lieux à définir Démarrage au printemps 2026	
MARDI	SMS Section multi activités seniors	Salle des fêtes Ounans	9h30
	MARCHE NORDIQUE Avec bâtons	Etang rouge	8h30
MERCREDI	GYMN	Salle des fêtes Vaudrey	9h groupe A 10h30 groupe B
JEUDI	TAI CHI	Salle des fêtes Vaudrey	9h débutants 2 ^{ème} année
			10h confirmés
	DANSE	Salle des fêtes Mont-sous-Vaudrey	16h débutants 17h confirmés
VENDREDI	GRANDE RANDO De 9 à 15kms	Place Louis Maire Mont- s/s-Vaudrey	13h30
	CYCLISME Casque et nécessaire réparation obligatoires	Parking Salle des fêtes Mont-sous-Vaudrey	13h30 débutants 13h30 ou 8h (été) Confirmés

Pour tout renseignement : Présidente Joëlle Chamouton 06 43 23 70 75

Site : <https://www.rsva39.fr> ou rsva39@gmail.com



Des nouvelles des Baraques du 14

Chers amis (es) Vieiligiennes et Vieiligiens,
2025 a marqué un tournant pour l'Association des villages de la forêt de Chaux. Les travaux et projets programmés ont été menés à bien, le théâtre de verdure a été achevé avant l'été et inauguré par l'école de musiques actuelles Musica'Loue de Quingey.

La tuilerie a attiré la curiosité de nombreux visiteurs, nous avons fêté avec accordéon et barbecue les quarante ans de l'asso.

Le 3 juin, des experts géomètres, l'ONF, une architecte des monuments de France et deux classes de la Vieille Loye nous ont démontré que les colonnes guidons étaient « presque » alignées. Les enfants ont pu poser des questions et prendre un petit goûter avant de retrouver les bancs de l'école.

Le bilan de la saison estivale, avec une nouvelle formule et la présence de personnel de l'office de tourisme d'Ounans fut très satisfaisant malgré une météo capricieuse.

2026 sera engagée comme l'année du renouveau et de la réorganisation. Parmi les incontournables, le retour de la fête des vieux métiers, le traditionnel 1er Mai sur le site des charbonniers et nous espérons également retrouver la fête de la Vieille Loye.

D'autres projets sont à l'étude, spectacles vivants, expositions temporaires, conférences et événements surprises.

Il reste quelques travaux d'entretiens, ce n'est jamais terminé, et bien sûr, nous comptons encore (et toujours) sur l'engagement de nouveaux bénévoles.

Au nom de toute l'équipe des baraques du 14, je remercie les membres du conseil municipal en place pour leur engagement à nos côtés et les Vieillogiens qui, au cours de cette année nous ont apporté leur amical soutien, nous ont fourni du matériel : tracteur, remorque, tuiles, chapiteau, documents, sont passés nous voir etc, etc.

Recevez tous nos vœux pour 2026.

Patrice Cordier



Les Sauts d'Bois : un beau retour et déjà des projets plein la tête !

Le 14 septembre dernier, la Fête du Village a marqué le grand retour de l'Association des Sauts d'Bois sur le devant de la scène locale !

Malgré une météo capricieuse et une affluence légèrement en dessous des prévisions, la convivialité et la bonne humeur étaient bien au rendez-vous. Grâce à l'énergie et à la motivation des bénévoles, petits et grands ont profité d'une journée animée entre rires, musique, buvette et barbecue, ponctuée d'un concert de LILAVATI et d'une soirée avec DJ qui ont fait vibrer toute la soirée.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle journée : bénévoles, habitants, la mairie pour son soutien, ainsi qu'à l'association Méli-Mélo Danse pour sa superbe démonstration.

Et ce n'est qu'un début... Les Sauts d'Bois préparent déjà de belles surprises pour la suite. Restez attentifs, l'aventure continue !

Loan Maury
Président de l'Association des Sauts d'Bois



Méli-Mélo Danse :



Depuis plus de 12 ans, notre association Méli-Mélo Danse continue de faire vibrer le parquet au rythme de la Modern'Line et de la New Line. Cette année, nous sommes particulièrement fiers d'annoncer que l'effectif a triplé depuis 2019 ! Pour répondre à cet engouement, nous proposons désormais cinq cours répartis entre La Vieille Loye et Ounans.



Les cours à La Vieille Loye

Un nouveau cours débutants a été ajouté cette saison afin de faciliter l'intégration des nouveaux adhérents et de permettre à chacun de progresser à son rythme. Les séances se déroulent le lundi à l'hôtel de la Clairière de Chaux :



19h : cours Débutant



20h : cours Modern'Line



Les cours à Ounans

Retrouvez-nous le mercredi à la salle des fêtes :



18h30 : cours Débutant



19h30 : cours Modern'Line



20h30 : cours New Line



Une année rythmée par la danse et la convivialité

Au-delà des pas de danse, la création de liens solides entre les adhérents reste au cœur de nos valeurs.

Tout au long de l'année, nous aimons partager des moments festifs et conviviaux :

*Participation à la fête du village le 13 septembre dernier, lors de laquelle nous avons eu le plaisir de proposer une démonstration de danse. Un grand merci à l'association des Sauts d'Bois pour son accueil chaleureux !

*En octobre, nous avons accueilli pour un weekend, nos amis allemands dans le cadre du jumelage entre Salins-les-Bains et Horb am Neckar dont nous sommes adhérents.

À venir : notre traditionnel repas de Noël, une sortie hivernale en février, une randonnée-barbecue au printemps, un week-end au festival américain de Samoëns en juin, et probablement un grand repas dansant au cours de l'année, ouvert à tous auquel nous espérons vous voir nombreux !



Nous adressons nos sincères remerciements à la municipalité de La Vieille Loye pour la mise à disposition de la salle.



Rejoignez-nous !

Si vous souhaitez découvrir la Modern'Line dans une ambiance chaleureuse et décontractée, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Les cours sont ouverts à toutes et à tous à partir de 9 ans.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année



La présidente,
Nancy COSNUAU

Association Communale de Chasse : des chasseurs qui ne font pas que chasser :



La chasse va bien au-delà du simple acte de lever et prélever le gibier. Et les chasseurs sont bien plus que des gestionnaires des espèces.

La chasse est avant tout un formidable moyen de faire tomber les barrières sociétales, et l'ACCA de la Vieille Loye le montre. Retraités, actifs, jeunes, femmes, cadres, ouvriers, agriculteurs, professions libérales, tous se retrouvent unis autour d'une même passion.



Les femmes sont toujours bien représentées, avec presque 13% de l'effectif des chasseurs, un taux bien supérieur à la moyenne nationale de 3,3 %.

A la Vieille Loye la chasse se veut aussi intergénérationnelle puisqu'elle regroupe des chasseurs de 15 à 80 ans. D'ailleurs cette année l'ACCA a accueilli 2 jeunes issus de la commune. Des jeunes toujours prêts à s'investir dans les nombreux travaux qu'effectuent les chasseurs. Car on ne le sait peut-être pas mais ce sont eux qui entretiennent les chemins dans la forêt qui permettent aux usagers de la nature de se promener dans un environnement plus sécuritaire. Les chasseurs donnent aussi beaucoup de leur temps aux agriculteurs afin d'assurer au mieux la protection des cultures et limiter les dégâts de la grande comme de la petite faune. On pense tout de suite aux sangliers et aux cervidés, mais il y a aussi sur la Vieille Loye des renards et des ragondins qui causent des préjudices moins visibles mais tout aussi gênants. N'oublions pas aussi le rôle de sentinelle sanitaire... de par leur présence quasi quotidienne dans la nature. Les chasseurs sont les premiers témoins de la santé de la faune sauvage et les premiers à alerter en cas de décès suspects, un rôle déterminant dans le cas de zoonose.

Alors vous imaginiez-vous tout ce que les chasseurs de la Vieille Loye font tout au long de l'année ?

Enfin la chasse à la Vieille Loye c'est aussi et avant tout un groupe d'amis, prêt à en accueillir d'autres, où la convivialité et le partage des bons moments sont au cœur même de l'association.

Si vous êtes intéressé.e pour découvrir ou partager notre passion le temps d'une journée, vous pouvez nous contacter par téléphone ou SMS (06 18 02 53 33)

*texte par Isabelle LECA journaliste « Le Chasseur Français »

En attendant, tous les membres de l'association et moi-même vous souhaitons d'excellentes Fêtes de fin d'Année et vous présentons nos Meilleurs Vœux pour 2026.

Le Président,
Vincent GERVASONI



AS MONTBARREY :

Saison 2025-2026

La saison 2025-2026 a débuté en septembre avec trois équipes séniors — deux équipes masculines évoluant en D3 et D4, et une équipe féminine à 8 — ainsi que quatre catégories de jeunes engagées : U7, U9, U11 et U13.

Depuis l'année dernière, une nouvelle section a vu le jour : le **baby-foot**. À ce jour, le club compte **un peu moins de 100 licencié(e)s**.

Tout au long de l'année, le club propose de nombreuses manifestations :

- Un **concours de cartes** (tarot et belote) organisé début novembre,
- Une **soirée sponsors** en décembre pour remercier nos partenaires de leur soutien,
- Un **arbre de Noël** pour les jeunes licenciés,
- Les **vœux du foot** réunissant les équipes séniors,
- Un **repas dansant** prévu le **7 février 2026**,
- Notre **tournoi annuel** le **samedi 20 juin 2026**,
- Et enfin, notre traditionnel **cochon à la broche** au mois de juillet.

Cette année, le club s'est également engagé pour **Octobre Rose** en réalisant un don à l'association *Authentik Women*.

Vous pouvez suivre toute l'actualité du club, les programmations et les résultats du week-end sur notre page Facebook « **AS Montbarrey** », ainsi que sur notre compte Instagram **@as_montbarrey_**.

Comme chaque saison, le club tient à remercier chaleureusement **la commune**, **nos sponsors** et **toutes les personnes** qui nous soutiennent, de près ou de loin.

👉 **Envie de nous rejoindre ou d'en savoir plus ?** Contactez-nous au **06.27.96.54.40** ou via nos réseaux sociaux !



La saison 2024-2025 a vu le nombre d'adhérents monter à 682. En déduisant les personnes pratiquant plusieurs activités, cela représente 642 personnes intéressées par ce que propose le CCSVA.

Lors de la dernière Assemblée Générale, du 9 octobre dernier, nous avons remercié Catherine BAS, pour sa trentaine d'années passées à la présidence de la section judo, et celles passées à la tête du centre de loisirs ainsi que pour la douzaine d'années passées à la présidence du CCSVA.

Nous avons aussi remercié Laurent CARTAUX, qui quitte la présidence de la section Tennis de Table qu'il a assurée depuis qu'il a créé cette section il y a 20 ans. Laurent reste au bureau et assure certains entraînements.

Le 4 juillet prochain l'association fêtera ses 60 ans. J'espère que cette journée permettra de réunir anciens et actuels adhérents et que ce sera l'occasion de faire la fête avec tous les sympathisants du CCSVA et les habitants de Mont sous Vaudrey et des villages environnants.

Vous trouverez ci-dessous un résumé de l'activité des différentes sections.

Section **Baby-Gym** : Les cours ont lieu le lundi soir avec Sébastien, de 16h à 19h30 pour les enfants de 18 mois jusqu'à 8 ans. Pour les plus petits (18 mois à 3 ans), ils doivent être accompagnés de leurs parents. N'hésitez pas à venir essayer avec vos enfants. Il serait bien que quelques parents viennent aider Laurine à la gestion de cette section. Sans dirigeant, la section s'arrêtera. Nous espérons que notre demande auprès du SIVOM de réaliser une étude pour l'installation de pare soleil sur la façade sud aboutisse car à partir de mai la température dans la salle d'évolution ne devient plus tenable.

Section **Danse** : Suite aux préinscriptions, pour cette année 2025-2026, nous avons conservé 5 cours mais il s'avère qu'ils ne sont pas tous complets. Il y a 2 cours le lundi de 17h30 à 19h30 et 2 cours le mardi de 18h10 à 20h10 et un cours le jeudi de 17h45 à 18h45. Jennifer et les danseurs préparent déjà leurs galas dont celui du samedi 20 juin à la salle des fêtes de Mont sous Vaudrey. Les pré-inscriptions pour l'année prochaine auront lieu dans le courant du mois de juin. Les séances de Danse africaine ont lieu le lundi soir de 19h30 à 20h30. PAZO anime le cours qui se déroule toujours dans la bonne humeur et l'énergie. Si vous le souhaitez, vous pouvez venir nous rejoindre, ce cours est ouvert aux adultes et aux adolescents.

Section **Football** : La section football du CCSVA a vu une stabilité de ses effectifs par rapport à la saison dernière.

Concernant nos équipes Senior Masculin, notre équipe première a réalisé une belle 2^{ème} saison en R1 avec une 9^{ème} place sur 14. Malheureusement synonyme de descente en R2 à la vue du jeu des 6 descentes voulues par la ligue dans chaque groupe.

Après cette saison Antony ARNOULT notre coach principal a décidé de nous quitter pour un nouveau challenge, et d'intégrer le staff Pro du DFCO féminines en ligue 1 française. Une fierté pour nous et une récompense pour lui bien méritée.

La suite c'est Yohan Chapuis, nouveau coach principal, qui tentera de nous ramener au niveau R1 avec un groupe pratiquement inchangé et qui pour l'instant joue les premiers rôles dans son groupe.

L'équipe B, s'est maintenue à la dernière journée. Elle repart pour une saison 2025 - 2026 au niveau Départemental 1. Espérons qu'elle réalise une saison moins stressante que la saison dernière.

L'équipe C, a atteint son but de monter en Départemental 2 avec une belle première place et une seule défaite cette saison. A noter un très bon état d'esprit d'équipe et de belles victoires. Stéphane CREVOISIER a relevé le défi avec brio, calme et persévérance. Il a donné une âme à cette équipe.

Concernant notre équipe Senior Féminine le maintien a été assuré en R2, après une magnifique première saison à ce niveau. Bravo à elles et à tout le staff encadrant très impliqué dans le suivi de cette équipe.

Le coach Guillaume RODRIGUES a décidé quant à lui de quitter le club pour vivre d'autres aventures ailleurs.

Un nouveau coach a été nommé et malgré un bon début de saison de notre équipe, nous avons décidé de mettre un terme à notre collaboration récemment à la vue du contenu sportif des entraînements trop faible pour ce niveau. Julien MILLET, entraîneur de l'équipe U16F et coordinateur de la section Féminine prend les rênes de l'équipe Seniors R2 F.

Pour les équipes jeunes, nous avons décidé de mettre en place une structuration complète de nos équipes jeunes. Max CORNU, Loïc MAGDELAINE, Guillaume SCHOUWEY et moi-même avons créé des groupes de travail distincts avec un socle commun d'entraînement pour guider nos éducateurs. Aurélien Paris, notre salarié club et diplômé est chargé, lui d'aider au suivi des séances et de la progression de nos équipes. Nous avons toujours plusieurs ententes avec 2 autres clubs (Pleure et Aiglepierre) qui se déroulent bien dans l'ensemble. On observe de l'envie et des progrès au niveau du football. Nadia est venue nous aider, elle est en charge de la communication du club avec une optimisation de nos réseaux sociaux. De plus, à partir du 17 novembre nous avons embauché en service civique Assia AIT TIGHJDIN dans le but de développer toutes les catégories du foot féminin.

Pour les U18 la saison fut encore difficile avec tout de même de meilleurs résultats en fin de saison. Ce sera de bon augure pour la nouvelle saison qui débute. Toujours en entente avec Aiglepierre, Christophe MELUH a décidé d'arrêter de coacher l'équipe et c'est Gaétan MOMBORNE, joueur de l'équipe senior qui prend les rênes. A noter un très bon début de saison et la hausse significative des licences dans cette catégorie qui nous a amenés à inscrire une 2^{ème} équipe au championnat.

Concernant notre tournoi jeunes U11 et U13 : Nous avons accueilli pas moins de 40 équipes avec un temps merveilleux et une grande réussite dans l'organisation de la compétition grâce à Aurélien PARIS pour le planning des matchs et l'organisation générale. Loïc MAGDELAINE a assuré l'animation de la journée au micro. De plus l'accueil, la restauration, la sécurité de ce tournoi ont assuré son ancrage, comme un rendez-vous incontournable de la région. Tous les clubs présents ont loué notre organisation et nous avons pu accueillir de grands clubs régionaux. Bureau, coachs, dirigeants, bénévoles du club, vétérans, amis, parents se sont mobilisés pour que ce tournoi se déroule du mieux possible et ce fut le cas.

Et je terminerai sur les évolutions du stade avec la continuité du dossier des travaux et mise aux normes de nos terrains. Nous y sommes presque. L'ensemble du terrain, pose des protections obligatoires et pare ballons, éclairage ont été réalisés.

Divers travaux ont eu lieu encore une fois grâce aux bénévoles et dirigeants du club sans qui rien ne se ferait.

Je remercie aussi nos arbitres : Dominique, Benoit, Edgar et Robin et l'arrivée de Mathis.

Arnaud Lavigne

Section Gym Adulte : Nous proposons 4 activités différentes. Le mardi de 20h15 à 21h15, Julien anime les cours de danse Cardio en alternance avec du Step.

Le mercredi, Marie-Pierre anime des séances de Stretching en utilisant les techniques de la méthode de Gasquet de 18h00 à 19h00, du renforcement musculaire suivant les mêmes méthodes de 19h00 à 20h00. Et de la gym tonique de 20h00 à 21h00.

Nos deux animateurs sont diplômés et continuent de se former régulièrement. N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir ces différentes activités qui se déroulent toutes au gymnase de Mont sous Vaudrey.

Section **Judo** : La saison 2024-2025 fut encore une année un peu compliquée. Comme nous le déplorons depuis le COVID, le nombre d'adhérents a du mal à augmenter en particulier dans les tranches d'âge des adolescents.

Le club, cette année a participé financièrement au CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) de Yoann PELLETIER et Karim BOUTIBA pour leur seconde année de formation. Tous deux ont brillamment obtenu leur certificat et nous les félicitons. Avec 3 enseignants diplômés nous pouvons être fiers de dispenser des cours de qualité à tous nos jeunes.

Afin de faire découvrir le judo à un maximum de jeunes, quelques enseignants en classe primaire et une directrice de centre de loisirs nous ont sollicités pour présenter une animation auprès de leurs élèves. Même si nous n'avons aucune certitude que cette action verra la naissance d'un nouveau Teddy Riner, nous souhaitons simplement avoir éveillé des envies pour quelques-uns de rejoindre le monde sportif au sein d'un club.

Je remercie les 3 professeurs, Guillaume, Yoann et Karim qui ont œuvré toute cette saison pour faire vivre la section Judo et ses 94 adhérents.

La réussite d'un partenariat avec le comité d'animation de Tassenières a ouvert des portes et a permis à Karim BOUTIBA de mettre en place un nouveau pôle judo sur Le Deschaux sous la coupole du CCSVA. Ce pôle a pris effet en septembre 2025. Plusieurs entraînements collectifs ont eu lieu, durant la saison, avec d'autres clubs à Lons le Saunier, Tavaux et Besançon.

L'organisation à Mont sous Vaudrey d'une journée "Tous au Judo" le 09/03/2025 a été une réussite. Entraînement le matin pour les adolescents et adultes avec la venue d'un spécialiste du Goshin jitsu (Kata présenté pour le 3^{ème} dan). Sa prestation fut très appréciée. Cours l'après-midi avec tous les judokas du CCSVA, des plus petits aux adultes. Plus de 50 adhérents ont répondu présent à cette proposition. Bel investissement des parents qui ont préparé des gâteaux pour le goûter et donné un grand coup de main à l'aménagement du gymnase. Cette journée est une belle expérience qu'il faudra reproduire dans les saisons à venir.

Au chapitre des résultats sportifs, il faut noter la performance de Louna Arnaud, championne de Bourgogne Franche Comté en minime et participation aux Championnats de France Minimes.

Section **Tennis de Table** : La section regroupe une trentaine d'adhérents. Les adhérents s'entraînent dans l'extension et dans la grande salle du gymnase du collège. Nous proposons des entraînements les mardis et les vendredis soir à partir de 18h30. Une vingtaine de jeunes sont inscrits, les entraînements sont encadrés par deux animateurs bénévoles.

Trois équipes sont inscrites au niveau départemental.

Les joueurs peuvent aussi s'inscrire à des compétitions individuelles.

Section **Théâtre** : Nos représentations de novembre 2024 ont rencontré un très beau succès.

Après de longues années où les spectacles se sont enchaînés, nous avons décidé de faire une pause d'une année, afin de pouvoir nous ressourcer et nous recentrer pour de nouvelles représentations en novembre 2026.

Section **Travail Manuel** : Nous nous réunissons tous les jeudis après-midi de 14h00 à 17h30 à la salle Annie DESVIGNES contiguë à la salle des fêtes. Nous participons à des sorties : Salon en Alsace à Ammerschwih. Salon de Louhans. Salons des tissus et salon créatif à Besançon.

Nos réalisations en couture, cartonnage, broderie sont variées.
Cette année nous avons réalisé des boîtes de Noël en cartonnage, des étuis à téléphone, des sacs à pinces à linges, des sacs banane, des sets de tables etc....des tableaux en 3D
Certaines de nos réalisations ont été vendues à la boutique éphémère de Mont sous Vaudrey.

Section **Twirling Bâton** : Pour la saison 2024-2025 nous avons accueilli 50 licenciés dont 21 compétiteurs et également 7 licences de supporters. Nous avons réalisé de beaux parcours sportifs de N3 à N1 et un titre de Champion de France N2 catégorie masculin cadet a été attribué à Dorian CART pour le plus grand plaisir du club. De plus, il a reçu une médaille à l'occasion des récompenses des sportifs de l'année le 24-10-25 à l'espace Pierre TALAGRAND à Dole.

Le club a vécu de bons moments tout au long de cette année à travers le mini gala, les compétitions, le gala de fin d'année et son pique-nique à l'étang rouge de Mont sous Vaudrey.

Nos opérations de récoltes de fonds (*tombola, opération pâques sucrés et salés*) ont permis au club de maintenir l'équilibre financier.

De belles nouveautés et un défi sont à venir pour cette nouvelle année 2026.
Cette année, nous avons besoin de vous.

Le club s'est vu attribuer l'organisation des sélectifs les 7 et 8 mars 2026 à Dole au gymnase d'honneur de l'espace Pierre TALAGRAND. Nous aurons besoin de vous en tant que bénévoles.

Le bureau voit arriver 2 nouvelles personnes qui proposent de s'investir davantage au sein du bureau et du club

Justine CAILLON et Sophie BRUGNOT. Elles viendront en soutien de la trésorière Sophie LADANT et de la secrétaire Lydie CATTET. Nous leur souhaitons la bienvenue
Nous avons également 2 mamans volontaires pour gérer les réservations des hôtels pour les compétitions à venir.

Chaque compétition est l'occasion de parler du club dans les journaux. A cet effet Elodie DOUBLET s'est proposée de rédiger les articles pour nos correspondants locaux.

Nous remercions encore les coachs principaux Héloïse LÉQUÉ et Victoria APPOINTAIRE pour leur investissement au sein du club.

Si vous souhaitez pratiquer une activité, vous pouvez vous renseigner auprès des responsables de section :

CCSVA 13 rue Jules Grévy 39380 MONT SOUS VAUDREY

Mail : ccsva@laposte.net

Site Internet : ccsva.e-monsite.com

<u>SECTIONS</u>	<u>RESPONSABLES</u>	<u>CONTACTS</u>
BABY GYM	Laurine LEBRUN	laurine.lebrun39@laposte.net 06 71 59 80 55
DANSE MODERNE et DANSE AFRICAINE	Anne FONDARD	annefondard@yahoo.fr 06 82 23 09 34
FOOTBALL	Arnaud LAVIGNE	arnaudlavigne24@orange.fr 06 99 01 04 23
STRETCHING et RENFO MUSCULAIRE DE GASQUET GYM TONIQUE	Anne FONDARD	annefondard@yahoo.fr 06 82 23 09 34
STEP / DANSE CARDIO	Anne FONDARD	annefondard@yahoo.fr 06 82 23 09 34
JUDO	Yoann PELLETIER	pelletieroann@orange.fr 06 84 17 46 00
TENNIS DE TABLE	Raphaël MIGNOT	rafemma@live.fr 06 62 09 67 73
THÉÂTRE	Denis PETITGUYOT	lesacacias@live.fr 06 22 46 31 66
TRAVAUX MANUELS	Véronique PIQUET	piquet.vero@orange.fr 06 63 17 35 56
TWIRLING BÂTON	Damien ROBERT	robert_damien42@yahoo.fr 06 82 92 24 51

Les membres du Conseil d'Administration et les dirigeants de toutes les sections du CCSVA vous adressent leurs vœux les plus sincères pour 2026.



BABY-GYM



DANSE



FOOBALL



GYM ADULTE



JUDO



TRAVAIL MANUEL



TENNIS DE TABLE



TWIRLING BATON

La communauté de communes du Val d'Amour en bref :

Nouvelle jeunesse pour la micro-crèche du Val d'Amour :

La micro-crèche du Val d'Amour a été rénovée avec une fresque colorée réalisée par les enfants du centre de loisirs, guidés par l'artiste Dimitri. Ce nouvel environnement stimule l'imaginaire des tout-petits et accueille les familles dans de meilleures conditions. La structure a également renforcé son équipe éducative, donnant un nouvel élan à la crèche.



Les enfants imaginent le Val d'Amour en 2050 :

Les huit accueils de loisirs du Val d'Amour ont participé à un projet sur l'avenir du territoire, en lien avec la transition énergétique. Les enfants ont créé maquettes, fresques et vidéos avec l'aide de partenaires locaux. La restitution à Chamblay a montré leur créativité et leur engagement à imaginer le Val d'Amour de demain



Des ados du Val d'Amour en séjour en Espagne :

Douze collégiens du Val d'Amour ont passé deux semaines inoubliables à Tossa de Mar, sur la Costa Brava, du 18 juillet au 1er août. Ce voyage, qu'ils ont imaginé et préparé eux-mêmes avec leurs animatrices Charlotte et Mélanie, mêlait canyoning, visites de Barcelone et détente au bord de la mer. Grâce à leur implication, ils ont obtenu 1 500 € du dispositif CLAP, 800 € via des vide-greniers et 4 500 €

de la Caf. Une aventure collective qui a renforcé leur autonomie et leur esprit d'équipe, prouvant qu'avec motivation et solidarité, tout devient possible

Ouverture de la Maison des Services à Ounans :



Le 3 octobre, la CCVA a inauguré sa Maison des Services au cœur d'Ounans, un lieu moderne et convivial dédié à la vie quotidienne des habitants. Rassemblant France Services, le Relais Petite Enfance, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, une agence postale, un conseiller numérique et un espace jeunes, elle propose aussi des ateliers et animations pour tous les âges. Véritable pôle intergénérationnel, la Maison des Services incarne la volonté de renforcer le lien social et la proximité sur le territoire du Val d'Amour.

Connaissez-vous le portage de livres à domicile ?

Les médiathèques du Val d'Amour proposent un service gratuit de portage à domicile pour les habitants ne pouvant se déplacer. Une fois par mois, un bibliothécaire apporte une sélection personnalisée de livres et documents, y compris dans les maisons de retraite ou établissements spécialisés. Un moyen simple et convivial de garder le lien avec la lecture et la culture.

Bébés lecteurs au Val d'Amour :

Les médiathèques et le service petite enfance du Val d'Amour proposent des séances mensuelles « bébés lecteurs » pour les 0-3 ans accompagnés d'un adulte. Histoires, comptines et musique sont au programme à Mont-sous-Vaudrey, La Loye et Port-Lesney Bel Air. Gratuit et ouvert à tous, ce moment tendre et ludique invite les tout-petits à découvrir le plaisir des mots.

Challenge des mobilités 2025 :

La Communauté d'Communes a organisé sur son territoire le Challenge des Mobilités. Du 15 au 21 septembre 5 employeurs (ALD Construction Bois, Chauvin SAS, la Scierie Gauthier, la Mairie de Mont sous Vaudrey et la Communauté de Communes, se sont mobilisés pour inciter leurs salariés à se déplacer autrement qu'en voiture individuelle : covoiturage, vélo, marche à pied, train, télétravail. Au total ce sont environ 4 350km en voiture individuelle qui ont été évités sur la semaine. Bravo à tous les participants !



Atlas de la biodiversité :

L'atlas de la biodiversité s'est achevé cet été. Au-delà des inventaires pour améliorer la connaissance, les enfants du Val d'Amour se sont projetés en 2050 pour imaginer leur futur, avec une volonté forte de préserver la biodiversité. Cet été, la caravane de la biodiversité a fait découvrir les richesses de notre territoire au cours du festival des Semeurs ou encore lors des projections de cinéma en plein air à Santans. Deux documents de communication pour le grand public sont disponibles pour présenter la biodiversité du Val d'Amour.

Révision du PLUi :

La CCVA a prescrit de nouveau la révision de son PLUi pour se mettre en conformité avec les nouvelles évolutions réglementaires, permettre les projets des collectivités et simplifier le règlement pour faciliter les projets des habitants.

Pour toute question contactez-nous par mail : revisionplui@valdamour.com

Création d'un Office de Tourisme :

En 2025, le Val d'Amour s'est doté d'un Office de Tourisme intercommunal, marquant une nouvelle étape pour la valorisation du territoire. Les trois Explor Games® (Évans, La Vieille-Loye et Mont-sous-Vaudrey) sont désormais gratuits et accessibles librement via une application mobile à télécharger sur smartphone.

Une belle opportunité pour découvrir le patrimoine local tout en s'amusant !

L'eau et l'assainissement :

Le service d'eau et d'assainissement a entrepris deux chantiers de mise en séparatif des réseaux, en premier sur la commune de Mouchard concernant les rues Pasteur, des Varraches, du Moulin et du Bief pour une dépense globale de 528 000 € HT. Le second sur la commune de Villers Farlay se réalise dans la Rue de la Chênée et la rue Jean Baptiste Jupille, pour un montant de 190 900 € HT. Ces deux chantiers ont un objectif commun : améliorer le fonctionnement des réseaux de collecte en temps de pluie grâce à l'élimination d'importantes surfaces actives dont les eaux de ruissellement perturbent le fonctionnement des ouvrages de traitement.

Un schéma de distribution d'eau potable est actuellement en cours d'élaboration. Il permettra d'établir un diagnostic exhaustif des infrastructures (réseaux, stations et réservoirs), ainsi que des captages, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. L'étude devra également délimiter les zones effectivement desservies en eau potable sur l'ensemble des communes concernées. Sur la base des conclusions du diagnostic, un programme pluriannuel d'investissements sera défini, visant à réduire les pertes sur les réseaux, à améliorer la qualité de l'eau distribuée et à sécuriser durablement les ressources en eau.

Une révision du zonage d'assainissement a également été engagée, afin de mettre à jour le document et de l'adapter au contexte actuel, tout en anticipant les évolutions à venir.

Afin de répondre au mieux aux obligations réglementaires du service, une étude relative au renouvellement de la station d'épuration de Mouchard est actuellement en cours. Un projet définitif sera prochainement arrêté. Il est d'ores et déjà acté que la future station sera implantée à proximité de l'actuelle et que le procédé de traitement retenu sera de type **boues activées**.

Merci à nos pompiers :

Se préparer à une situation d'urgence



Les risques majeurs sont des événements d'origine naturelle ou technologique qui peuvent toucher l'ensemble de la population et nos territoires. Ils peuvent porter atteinte à des enjeux humains, économiques et environnementaux.

Tableau de présentation des 5 types de menaces et risques majeurs.

Les risques naturels	Vagues de chaleur, inondations, tempêtes, sécheresses, etc.
Les risques technologiques	Accidents industriels, ruptures de barrages, etc.
Les risques sanitaires / épidémiques	Épidémies, maladies transmises par les moustiques, épizooties, etc.
La menace cyber	Cyberattaques par DDOS, rançongiciels, espionnage, etc.
La menace terroriste	Attentats, radicalisation, etc.

Quelle est la différence entre, d'une part, la résilience et, d'autre part la prévention ou l'adaptation au changement climatique ?

En réalité, la résilience englobe les deux notions de prévention et d'adaptation, mais va au-delà. Elle ne signifie pas simplement retrouver la situation d'avant, elle suppose parfois de faire autrement.

Là où la prévention anticipe les risques pour les éviter ou les réduire et où l'adaptation ajuste nos modes de vie à de nouvelles conditions, la résilience inclut aussi la capacité à se relever après un choc, à évoluer.

Elle nécessite de mieux connaître les risques, de diffuser les bons réflexes, de garder la mémoire des événements passés pour affronter les suivants. La culture du risque est une composante essentielle de la résilience.

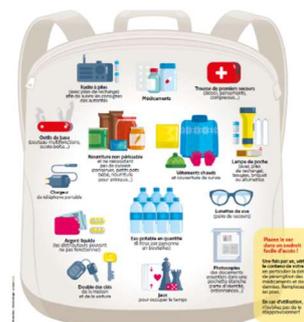
Que peut faire un citoyen pour être plus résilient ?

Il peut commencer par s'informer sur les risques autour de chez lui et les comportements à adopter.



Votre kit d'urgence **72h**

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Diplômes aux lauréats du Brevet 2025 :



BOUVIER Sael, mention Très Bien avec les félicitations du jury.
TOUBIN Jade, mention Bien.
Félicitations à nos étudiants, lycéens...

Joyeuses fêtes de fin d'année.

